

## COMPTE RENDU ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES CONSEILS DE QUARTIER

MERCREDI 15 OCTOBRE 2014 18H30

**Intervenants** : Messieurs Pascal BLACHE, maire du 6<sup>e</sup> arrondissement et Jean-Michel DUVERNOIS, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité.

➤ Monsieur Pascal BLACHE ouvre la séance, remercie les participants d'être venus si nombreux et présente les grandes lignes du nouveau mode de fonctionnement des conseils de quartier :

- amélioration du découpage : 4 quartiers qui seront présentés par Monsieur DUVERNOIS,
- nomination dans les prochaines réunions d'1 animateur dans chaque secteur,
- définition de thèmes de travail (thèmes qui pourront être communs entre secteurs).

Monsieur BLACHE laisse Monsieur DUVERNOIS présenter en détail cette nouvelle organisation, puis la réunion se terminera par un échange de questions/réponses.

➤ Monsieur Jean-Michel DUVERNOIS remercie les habitants pour leur présence. Il tient à s'excuser pour le retard dans l'envoi des courriers des convocations à cette assemblée dû à un délai d'acheminement postal plus long. C'est pourquoi il a été décidé de relancer tous les conseillers de quartiers par mail, téléphone ou courrier.

Monsieur DUVERNOIS indique que ces conseils de quartier s'inscrivent dans la continuité du travail fait lors des dernières mandatures et remercie la présence d'Eric LEVOIR, ancien adjoint à la démocratie de proximité de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement. Il remercie également les nombreux élus du 6<sup>e</sup> pour leur présence.

Monsieur DUVERNOIS rappelle la réglementation de ces conseils par la loi du 27 février 2002.

Le but est de poser les 5 objectifs fixés par le maire du 6<sup>e</sup> :

- des conseils de quartier **P**roches,
- des conseils de quartier **O**uverts,
- des conseils de quartier **S**ouples,
- des conseils de quartier **A**ssociés
- des conseils de quartier **I**nformés

Le but également est d'être proche des habitants qui vivent dans le 6<sup>e</sup>, ce qui explique la révision des périmètres.

Auparavant les conseils étaient divisés en 2 zones : Nord /Sud puis Est /Ouest.

Dorénavant il y aura 4 conseils de quartiers dits « cœurs de quartiers » où les participants pourront apporter des idées pour mieux vivre ensemble :

- « **Bellecombe village** » : Messieurs BLACHE et DUVERNOIS comparent ce quartier à un petit village avec au cœur une école qui ressemble à une école de village,
- « **Brotteaux** » : avec le symbole de la gare,
- « **Parc Duquesne** » : avec le symbole du parc de la Tête d'Or,
- « **Saxe – Roosevelt** » : avec le symbole de la mairie.

Cette nouvelle carte a été validée par le conseil d'arrondissement de la mairie du 6<sup>e</sup> lors de la séance du 10 septembre 2014, ainsi que par le conseil municipal de la Ville de Lyon.

Présentation de la nouvelle charte de fonctionnement :

Monsieur DUVERNOIS présente les grands axes de la charte :

- le rôle des cœurs de quartier : **favoriser l'expression locale**, tout le monde doit pouvoir s'exprimer,
- **exprimer des attentes et des projets** : pouvoir tous ensemble proposer des actions pour bien vivre les projets,
- **l'inscription peut se faire sur une durée déterminée** (pour un seul projet par exemple), tout au long de l'année. Il n'y a aucun engagement dans le temps ; c'est ouvert à toute personne d'au moins 16 ans (pour montrer aux jeunes la vie citoyenne), habitant l'arrondissement, travaillant dans le 6<sup>e</sup>. C'est une participation bénévole et volontaire.
- **Une assemblée plénière sera organisée une fois par an** en septembre pour faire le point sur le travail effectué, et sur les actions menées.
- **Présidence des conseils de quartier** : sur le 6<sup>e</sup> arrondissement, l'élu en charge de la démocratie de proximité sera le président.
- **Le bureau des conseils de quartier** sera composé de l'élu et des 4 animateurs des cœurs de quartier. Dans les conseils de quartier « Cœurs de quartier » seront nommés un animateur avec un suppléant et un secrétaire.
- **Il y a aura des commissions thématiques** à la demande, ce seront des commissions ad hoc.
- **3 types de réunions** (au démarrage elles auront lieu à la mairie, par la suite elles pourront être délocalisées dans chaque cœur de quartier) : une assemblée annuelle, des réunions de bureau et sur chaque cœur de quartier une réunion toutes les 6 semaines avec l'élu
- **Convocations** : elles seront envoyées 10 jours avant chaque réunion par mail ou par courrier.
- **Les débats** : seront ouverts, la parole sera donnée à tous mais avec des règles de procédure pour mieux vivre dans son arrondissement.
- **Les comptes rendus** : seront consultables sur le site internet de la mairie du 6<sup>e</sup> et affichés sur les panneaux à l'entrée extérieure de la mairie.
- L'élu sera assisté d'un référent, Martine FENET et de son assistante Marie-Laure AGNESE.

Monsieur DUVERNOIS souhaite que l'on fasse ensemble des appels à projets au niveau de la Ville de Lyon ; pour le 6<sup>e</sup> : monter des projets pour valoriser l'arrondissement (exemple de la nouvelle bibliothèque dont le projet est parti des conseils de quartier).

La mairie du 6<sup>e</sup> aidera les participants sur le plan de la communication et éventuellement la mise à disposition d'outils informatiques.

Monsieur BLACHE indique pour conclure que l'objectif est d'avoir :

- un maximum d'inscriptions,
- un maximum d'implication,
- un maximum de participation

afin de faire remonter les informations, les projets, pour définir ensemble des thématiques.

### ➤ Questions / réponses :

- *Pourquoi avoir nommé le quartier Bellecombe : « Bellecombe village » ? Ce quartier est un lieu important de part sa population et cette dénomination a un caractère réducteur.*

Monsieur BLACHE répond qu'au contraire, il faut considérer cette appellation comme une notion positive.

Un participant prend la parole et indique que ce quartier est plein de vie et c'est l'endroit où il y a le plus d'associations.

- *Pourquoi indiquer que l'engagement est souple ? Cela ne risque t-il pas d'engendrer un manque de motivation ? Il faut au contraire qu'il y ait une feuille de route bien définie donnant des axes prioritaires soit communs à l'arrondissement soit par cœur de quartier. Il faut que les personnes qui s'engagent le fasse comme il faut, et s'engagent à venir à toutes les réunions.*

Monsieur BLACHE indique que l'idée est de nommer des animateurs qui auront pour rôle de lancer des idées, des projets, et de laisser les participants exprimer leurs envies et leurs besoins. Il faut effectivement une organisation et un cadrage. Monsieur BLACHE rappelle que la notion de « souplesse » est importante, on ne peut pas obliger quelqu'un à rester à tous les projets.

Monsieur DUVERNOIS insiste sur le fait que les personnes peuvent venir mais qu'il n'y a pas d'obligation.

- *pourquoi les animateurs sont-ils nommés et pas élus ?*

Monsieur DUVERNOIS explique que pour lancer rapidement les conseils de quartier, des animateurs seraient nommés à la première réunion des « Cœurs de quartier ».

- *les CIL(s) et les associations peuvent-ils faire partie des conseils de quartiers ?*

Monsieur DUVERNOIS indique que l'on a de la chance d'avoir une démocratie participative avec plusieurs acteurs. Chacun doit garder sa place et chacun aura sa

place. Il faut donner une place à chacun et la respecter. Les « CIL », « CICA », « Forum des habitants » ont leur place, chaque structure répond à une démarche différente.

- *Quels sont les projets qui ont été réalisés auparavant, y-a-il des projets en cours ?*

Monsieur DUVERNOIS indique le projet de la bibliothèque est en cours de réalisation.

Laurence CROIZIER (adjointe au maire du 6<sup>e</sup>, déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie) met en avant la réalisation du mois de la francophonie et un projet en cours de jardins partagés.

Marc LAUPIES (adjoint au maire du 6<sup>e</sup>, délégué à la propreté et à la voirie) évoque la « charte des terrasses propres » avec la remise des cendriers d'or.

Les élus ont cité également l'élaboration d'un petit livret de photos du 6<sup>e</sup> d'hier et d'aujourd'hui, la semaine de la gastronomie, le 8 décembre, la fête de la musique, l'élaboration du plan patrimonial du 6<sup>e</sup>

Pascal BLACHE indique que ce sont les participants qui doivent trouver des idées.

- *A quoi sert la police municipale du 6<sup>e</sup>, on ne les voit jamais la journée, ce sont des gens qu'il faudrait impliquer plus dans leur fonction.*

Monsieur BLACHE indique que cette question relève plus du « Forum des habitants », les conseils de quartier ont un autre rôle notamment de mettre en place des projets. Il indique toutefois qu'il a rendez-vous avec la police prochainement.

- *Pourquoi parler de découpage et non pas de secteurs de travail ?*

Monsieur BLACHE répond que l'on travaille dans 4 zones géographiques, mais qu'il pourra y avoir des thèmes transversaux ou communs aux 4 cœurs de quartier.

- *Pourquoi la mairie ne s'occupe-t-elle pas du cours Vitton qui est un axe dangereux ? Les piétons ainsi que les commerçants se plaignent.*

Monsieur BLACHE réplique que cette question relève également du « Forum des habitants ». Cependant le problème de ce cours reste un sujet prioritaire pour la mairie. Il faut effectivement envisager des modifications comme la réduction à 2 voies de circulation, l'augmentation des zones de déchargement, l'agrandissement des trottoirs. C'est un sujet qui implique la Ville de Lyon et le Grand Lyon.

- *pourquoi le découpage du cœur « Parc Duquesne » s'arrête rue Tronchet ?*

Monsieur DUVERNOIS indique que ce découpage en 4 cœurs a été fait en rapport avec la densité de population, afin d'avoir des secteurs équilibrés.

Monsieur Pascal BLACHE remercie tous les participants et propose un verre de l'amitié.

~\*~\*~\*~\*~